

d'inscription pour les consultants individuels et l'on peut obtenir celui-ci directement de la Banque ou de l'OLIFI-Abidjan. *Enfin, contrairement à la Banque mondiale et autres grandes institutions financières internationales, la BAfD tient un registre des fournisseurs de biens et d'équipement. Les fournisseurs qui désirent des renseignements supplémentaires et qui veulent se procurer des formulaires peuvent s'adresser à l'OLIFI-Abidjan.*

Les biens, l'équipement et les travaux de génie civil

L'appel d'offres international est la principale méthode utilisée pour les achats de biens et l'exécution de travaux de génie civil dans le cadre des projets financés par la BAfD. Lorsque les circonstances le justifient, la Banque peut aussi autoriser le recours à d'autres méthodes de passation de marchés, ce qui comprend l'appel d'offres international restreint, l'appel à la concurrence dont la publicité est faite localement, la consultation de fournisseurs à l'échelon international ou national, le contrat en régie intéressée et l'achat direct.

L'une des caractéristiques principales de l'appel d'offres international est que l'emprunteur est tenu de faire paraître des annonces afin d'attirer le plus grand nombre de concurrents possible et afin de donner à tous les soumissionnaires possédant les qualités requises la possibilité de répondre à l'appel d'offres. Les invitations à soumissionner doivent paraître dans la publication des Nations unies *Development Business* et au moins dans un grand quotidien du pays emprunteur, et les avis doivent être transmis aux ambassades et consulats de tous les pays membres de la BAfD, situés sur le territoire du pays emprunteur. Dans le cas de contrats dont l'envergure ou le caractère spécialisé est particulièrement important, les emprunteurs peuvent aussi être priés de faire paraître des annonces dans des revues techniques ou journaux à large diffusion internationale. *Il est certes important de surveiller les avis formels et d'y répondre, mais les sociétés ne devraient jamais perdre de vue que le meilleur moyen de se faire connaître d'un emprunteur est d'établir des contacts personnels et de manifester de l'intérêt, idéalement avant la publication des avis.*

Dans les cas de contrats complexes ou de grande envergure, ou de contrats clés en main, la Banque exigera une détermination préalable de la compétence des soumissionnaires afin de s'assurer que les invitations à soumissionner sont envoyées exclusivement aux firmes compétentes. Les mêmes exigences en matière de publicité s'appliquent lorsque l'on décide de procéder à une présélection.

Voici quelques-unes des caractéristiques de l'appel d'offres international :

- Les documents d'appel d'offres sont préparés par l'emprunteur et doivent énoncer toutes les conditions qui s'appliquent à la passation de marchés pour la fourniture des biens et l'exécution des travaux en cause. Dans tous les cas, des frais non remboursables sont imposés pour la remise des documents d'appel d'offres, que l'on procède ou non à une présélection.